

## Quatrièmes appels d'offres publics pour l'efficacité électrique 2013 – Descriptif des programmes acceptés 2013

Organisation bénéficiaire	Contribution ProKilowatt [CHF]	Economie réalisée [ct./kWh]	Mesures de soutien
<a href="#">Clever leuchten - Licht bei Bedarf</a> CKW-Gruppe	225'000	1.5	Programme d'éclairage pour immeubles
<a href="#">EffiLed</a> Fachverband der Beleuchtungs-industrie (FVB)	1'000'000	1.5	LED-Programme de subventionnement pour les bâtiments commerciaux
<a href="#">WaePuBoiler</a> BKW FMB Energie AG	401'000	1.7	Installation de chauffe-eau pompes à chaleur à la place de chauffe-eau électriques
<a href="#">FPWP</a> Energie Wasser Bern	247'000	2.1	Chauffe-eau pompes à chaleur FPWP
<a href="#">WPB-Jetzt</a> Energie Zukunft Schweiz	505'000	2.2	Chauffe-eau pompes à chaleur à la place de chauffe-eau électriques
<a href="#">EVULED</a> Energie Zukunft Schweiz	465'800	2.4	Programme pour la subvention de lampes LED
<a href="#">EffiWatt Bâtiment Valais</a> Effienergie	800'000	2.9	Efficiencé énergétique dans les bâtiments du canton du Valais
<a href="#">Clever heizen - Wärme effizient verteilen</a> CKW-Gruppe	750'000	2.9	CKW-Groupe – Pompes de circulation
<a href="#">PUMPIND</a> Energie Zukunft Schweiz	580'080	3.0	Remplacement de pompes dans les industries et les services
<a href="#">OptiPoolPump</a> Planair SA	535'500	3.0	Optimisation des pompes de circulation des piscines
<a href="#">MotorersatzHolz</a> BKW FMB Energie AG	855'000	3.5	Remplacement de moteurs dans l'industrie du bois
<a href="#">GewerbekälteLUZ</a> Stadt Luzern	230'000	3.5	Réfrigérateurs commerciaux efficients Lucerne
<a href="#">GewerbekälteEWZ</a> EWZ - Elektrizitätswerk der Stadt Zürich	400'000	3.5	Réfrigérateurs commerciaux efficients EWZ
<a href="#">GewerbekälteEKZ</a> Elektrizitätswerke des Kantons Zürich	400'000	3.5	Réfrigérateurs commerciaux efficients EKZ
<a href="#">GewerbekälteWIN</a> Stadt Winterthur	150'000	3.5	Réfrigérateurs commerciaux efficients Winterthur

## Brève description des programmes 2013

Organisation bénéficiaire	Contribution ProKilowatt [CHF]	Economie réalisée [ct./kWh]	Mesures de soutien
<a href="#">GewerbekälteBER</a> Energiefachstelle Stadt Bern	150'000	3.5	Réfrigérateurs commerciaux efficaces Berne
<a href="#">ILE</a> SwissElectricity SA	347'520	3.6	Industrial Laundries Energy
<a href="#">I-Plus</a> Eartheffect GmbH	809'600	3.8	Induction Plus cuisinière à induction
<a href="#">EffiStrom Gebäude LU</a> Effienergie	700'000	3.8	Efficiencé énergétique dans les bâtiments du canton de Lucerne
<a href="#">APA</a> SwissElectricity SA	300'000	4.0	Amélioration des performances des ascenseurs
<a href="#">Tygr-ench</a> Groupe E	1'000'000	4.5	Mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique dans des entreprises
<a href="#">Ass. EP</a> SEIC Servie Electrique Intercommunal SA	340'800	4.8	Assainissement du parc d'éclairage public
<a href="#">WRGM ACT</a> AgroCleanTech	988'275	5.0	Récupération de chaleur du refroidissement du lait

## Brève description des programmes 2013

### Clever leuchten - Licht bei Bedarf

Requérant :	CKW-Gruppe
Ø-économies d'électricité/an :	1'020'000 kWh
Contribution :	CHF 225'000.-
Efficacité des moyens :	1.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Christian Pohl
E-mail :	christian.pohl@ckw.ch

Les Forces motrices de Suisse centrale (CKW), Steiner Energies Malters (SEM) ainsi que les centrales électriques de Schwyz (EWS) soutiennent entre le 01.10.2013 et le 31.12.2015 la pose de LED et l'installation de régulateurs s'adaptant aux besoins (détecteurs de mouvements ou minuterie) dans 300 cages d'escaliers d'immeubles de 93 communes des cantons de Lucerne et de Schwyz, avec jusqu'à CHF 1'000.- par immeuble.

Le but de ce programme d'éclairage pour les immeubles est tout d'abord l'identification par des installateurs spécialisés de l'énorme potentiel d'économie d'énergie dans le domaine de l'éclairage, et dans un second temps l'installation de LED et de commandes en fonction des besoins. Avec l'extension de l'initiative d'efficacité énergétique existante, le groupe CKW démontre aux propriétaires d'immeubles les avantages d'un éclairage efficient. La contribution financière permet de renforcer la volonté d'investir des propriétaires (ces derniers n'ont majoritairement pas d'intérêt d'investissement car les frais d'éclairage des cages d'escaliers sont la plupart du temps à la charge des locataires), d'accélérer la décision de remplacer l'éclairage et de réduire les coûts généraux d'électricité à consommation égale. Ce dernier effet est particulièrement bénéfique pour les locataires, qui sont ainsi encouragés à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique.

Après l'enregistrement de la demande de financement et l'installation, le demandeur envoie la demande de financement signée au groupe CKW. Le demandeur reçoit la subvention après examen des conditions.

L'estimation potentielle pour le canton de Lucerne est de 11'000 immeubles de plus de 10 ans. La rénovation de l'éclairage est ainsi nécessaire dans 300 immeubles. Avec une exploitation maximale du programme, l'économie annuelle d'énergie peut s'élever à 1'020'000 kWh. Le groupe CKW prend en charge la direction et la communication du programme. Des installateurs spécialisés de la région ainsi que l'association des propriétaires fonciers (HEV) s'engagent également dans la communication du programme.

Les coûts du programme s'élèvent à CHF 285'000.-. La contribution de ProKilowatt se monte à CHF 225'000.-. Le groupe CKW apporte une contribution personnelle de CHF 60'000.- (frais internes de personnel et frais externes).

## Brève description des programmes 2013

### EffiLed

Requérant :	Fachverband der Beleuchtungsindustrie (FVB)
Ø-économies d'électricité/an :	4'500'000 kWh
Contribution :	CHF 1'000'000.-
Efficacité des moyens :	1.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Diego Depedrini
E-mail :	info@fvb.ch

Sur la totalité de la consommation d'électricité, 15% sont dédiés à la consommation de l'éclairage. Selon l'analyse des experts, sur ces 15%, 50 peuvent être économisés sans réduction de la qualité d'éclairage. Cela est rendu possible grâce à l'énorme avancée technologique en matière d'éclairage de ces 10 dernières années et à l'entrée sur le marché de la technologie LED.

Les produits efficaces à eux seuls ne garantissent cependant pas un éclairage efficient. L'expérience montre que lors de la conception et de l'installation de l'éclairage dans des bâtiments commerciaux, des fautes sont souvent commises, réduisant ainsi de manière considérable les économies possibles. Ce n'est qu'en ayant des exigences claires, une assurance de qualité et des contrôles de l'installation définitive que les clients peuvent s'assurer d'avoir un éclairage réellement efficient.

Le programme de subvention LED pour les bâtiments commerciaux s'assurera de la qualité ainsi que de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage des nouvelles constructions ainsi que des constructions rénovées. Il veillera également que l'installation posée est bien celle qui avait été commandée.

Voici en bref les différentes possibilités qu'offre la technologie LED: une proportion définie de lampes LED doit être installée. La réalisation peut se faire pour des bâtiments scolaires, des bureaux, des entreprises et des magasins pour un total d'environ 400'000m<sup>2</sup> et une économie d'énergie d'au moins 50% par rapport à la référence de la norme SIA 380/4, « L'énergie électrique dans le bâtiment ». Le nouveau programme se base sur les expériences acquises grâce au programme de subvention „Effelux“, mais se démarque clairement d'Effelux par des aspects essentiels :

- La phase de mise en œuvre d'EffiLed commencera uniquement lorsque la mise en œuvre d'Effelux sera terminée, fin 2013.
- Le focus technique est mis sur l'éclairage LED. Dans les bâtiments subventionnés, la proportion de l'éclairage LED installé doit au minimum être de 10% au-dessus des pronostiques de la branche de l'éclairage. EffiLed 2014: au moins 35%, 2015 au moins 40% et 2016 au moins 45%. Jusqu'à présent, il n'y a pas d'exigences minimales sur l'éclairage LED dans le projet Effelux.
- L'économie minimale sera fixée à 50% contre 40% pour Effelux. Ainsi, le coût efficacité du programme a baissé de 1.9 à 1.5 Ct. par kWh économisé.

## Brève description des programmes 2013

### WaePuBoiler

Requérant :	BKW FMB Energie AG
Ø-économies d'électricité/an :	1'570'000 kWh
Contribution :	CHF 401'000.-
Efficacité des moyens :	1.7 Ct./kWh
Personne de contact :	Herbert Giger
E-mail :	herbert.giger@bkw-fmb.ch

La part de marché des chauffe-eau pompes à chaleur ne s'accroît que de manière marginale à cause, notamment, du manque de sensibilisation pour cette technique de chauffage de l'eau. De plus, les prix d'achat sont significativement plus élevés que ceux des chauffe-eau électriques et les installateurs sont parfois réticents à cette technologie complexe.

Ce programme est une continuation du programme « 1-Pg123 Wärmepumpen-Boiler statt Elektroboiler » (Chauffe-eau pompes à chaleur à la place de chauffe-eau électriques) et prévoit une augmentation significative des ventes de chauffe-eau pompes à chaleur. Grâce à des campagnes de publicité, d'information et de subvention bien définies, 500 chauffe-eau pompes à chaleur devraient être installés pour remplacer des chauffe-eau électriques sur la zone de distribution de FMB en une année. Le potentiel d'économie réalisable sur la durée de vie des appareils est de 17GWh d'énergie électrique. FMB est responsable de la définition, du développement et de la mise en œuvre du programme.

Le coût du programme s'élève à CHF 466'000.-. Sur ce montant, CHF 65'000.- sont apportés par FMB comme fonds propres et comme prestations de tiers.

De plus, une qualité minimale est exigée. Tous les chauffe-eau pompes à chaleur subventionnés doivent remplir les critères du « Certificat de qualité pour pompe à chaleur » du Groupement professionnel Suisse pour les Pompes à chaleur (GSP). C'est en cela que ce programme se différencie du 1-Pg123.

## Brève description des programmes 2013

### FPWP

Requérant :	Energie Wasser Bern
Ø-économies d'électricité/an :	770'000 kWh
Contribution :	CHF 247'000.-
Efficacité des moyens :	2.1 Ct./kWh
Personne de contact :	Anja Bühlmann
E-mail :	<a href="mailto:anja.buehlmann@ewb.ch">anja.buehlmann@ewb.ch</a>

Beaucoup d'appartements bernois utilisent des chauffe-eau électriques qui consomment beaucoup de courant pour le conditionnement de l'eau chaude. Un chauffe-eau pompe à chaleur a besoin de beaucoup moins d'énergie. Une contribution financière diminuerait nettement les coûts d'investissements et une fois installé, le chauffe-eau pompe à chaleur nécessite beaucoup moins de frais d'entretien.

Le programme de subvention veut donc attirer les propriétaires de maisons qui chauffent leur eau avec un chauffe-eau électrique. Le but étant d'atteindre le montant de contribution de CHF 250'000.- afin qu'un maximum de clients (environ 320) puissent en profiter et ainsi, économiser de l'électricité (20% par rapport à un chauffe-eau électrique).

Le programme de subvention est valable uniquement dans la ville de Berne. Les clients potentiels seront informés par mailing ou par annonce et ils auront la possibilité de prendre connaissance des produits subventionnés sur le site [www.topten.ch](http://www.topten.ch).

La demande de subvention doit tout d'abord être remise et doit remplir certaines conditions. Ensuite, le chauffe-eau pompe à chaleur est installé par un spécialiste et une confirmation d'exécution des travaux doit être envoyée à EWB afin que la subvention soit versée. Le programme de subvention sera exécuté et déployé par Energie Wasser Bern. Le programme est principalement financé par le montant de subvention de ProKilowatt. A chaque remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur, un montant de 15% du prix du chauffe-eau pompe à chaleur sera versé. Le montant maximal est limité à CHF 750.- par installation.

## Brève description des programmes 2013

### WPB-Jetzt

Requérant :	Energie Zukunft Schweiz
Ø-économies d'électricité/an :	1'561'167 kWh
Contribution :	CHF 505'000.-
Efficacité des moyens :	2.2 Ct./kWh
Personne de contact :	Aeneas Wanner
E-mail :	a.wanner@ezs.ch

Les chauffe-eau pompes à chaleur puisent 70% de l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau dans l'environnement. Les 30% d'énergie électrique restants sont nécessaires au fonctionnement du chauffe-eau pompe à chaleur. Le remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur permet donc une augmentation significative de l'efficacité.

Les principales entraves à la propagation des chauffe-eau pompes à chaleurs sont le manque de sensibilisation pour cette technique de chauffage de l'eau, la réticence des installateurs pour cette technologie et la différence de prix avec un chauffe-eau électrique. Le programme veut contrer ces entraves avec une campagne de communication, avec des partenariats ainsi qu'avec un soutien financier.

Ainsi, des informations sur les avantages et les possibilités de cette technologie seront combinées avec un attrait financier. Les partenariats assurent un impact supplémentaire et permettent d'installer une confiance pour cette technologie ce qui véhiculera ainsi une garantie au consommateur final.

Les partenaires s'appuient aussi bien sur les fabricants et les fournisseurs que sur les installateurs. Pour se faire, Energie Zukunft Schweiz a mis en place une plateforme permettant aux clients finaux d'avoir un aperçu des fournisseurs disponibles.

Avec le programme, 500 chauffe-eau électriques devraient être remplacés par des chauffe-eau pompes à chaleur, ce qui permettrait d'économiser environ 23.4 GWh en 15 ans. Le programme est limité à la zone géographique des services industriels participants dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zoug et Soleure. Les services publics participants sont des partenaires de communication et de publicité pour ce programme dont est responsable l'Association Energie Zukunft Schweiz. Le programme coûte CHF 545'000, dont CHF 505'000 seront apportés par ProKilowatt.

## Brève description des programmes 2013

### EVULED

Requérant :	Energie Zukunft Schweiz
Ø-économies d'électricité/an :	1'647'800 kWh
Contribution :	CHF 465'800.-
Efficacité des moyens :	2.4 Ct./kWh
Personne de contact :	Michael Arnold
E-mail :	m.arnold@ezs.ch

Depuis le 1er septembre 2012, il ne devrait plus y avoir d'ampoules standards mise en circulation (mis à part pour les lampes spécifiques et les spots). Cependant, les ampoules éco halogènes légèrement plus efficaces (classe d'efficacité énergétique C) sont encore admises jusqu'en septembre 2016.

Le présent programme devrait permettre de réduire les obstacles qui restreignent, aujourd'hui encore, la compétitivité du marché des lampes LED à haute efficacité énergétique pour l'usage domestique. Environ 15 services industriels seront les intermédiaires de ces campagnes en Suisse allemande.

Aujourd'hui, l'entrave principale à l'achat de lampes LED est le prix, qui sera réduit de CHF 9.- grâce au montant de la subvention de ProKilowatt. Le consommateur final sera mieux informé sur les LED grâce à des rubriques informatives que les clients des 15 services industriels pourront lire dans leurs magazines clients. Grâce à un talon de commande imprimé directement dans ces magazines, les clients pourront passer commande directement et simplement. Ils pourront également commander sur un site en ligne, ce qui va permettre d'augmenter les intentions d'achats.

Le but du programme est la vente et la mise en service de 44'000 lampes LED (Retrofit) sur la zone de distribution des services industriels associés, qui sont actifs dans les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Vaud, Valais, Zug et Zurich.



## Brève description des programmes 2013

### EffiWatt Bâtiment Valais

Requérant :	Effienergie
Ø-économies d'électricité/an :	13'795'125 kWh
Contribution :	CHF 800'000.-
Efficacité des moyens :	2.9 Ct./kWh
Personne de contact :	Stefan Haas
E-mail :	haas@effienergie.ch

Ce concept propose un programme de subvention pour les bâtiments dans le domaine de l'électricité (Programme de subvention d'efficacité énergétique pour les bâtiments). Le porteur de ce programme de subvention est le canton du Valais. En principe, le programme vise les propriétaires d'immeubles du canton ayant l'intention de mettre en œuvre des mesures subventionnées. La durée du programme est au maximum de 2 ans ou jusqu'à ce que l'argent de la subvention soit épuisé. Afin d'améliorer le coût-efficacité du programme et d'augmenter le nombre de projets soutenus, le canton ajoute 25% de fonds cantonaux supplémentaires au montant de ProKilowatt. Ces fonds cantonaux serviront à augmenter les subventions accordées.

La subvention concerne le remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur, le remplacement d'une pompe de circulation pour le chauffage, le raccord d'eau chaude des machines à laver et des lave-vaisselles, et le remplacement d'un éclairage existant dans des bâtiments commerciaux à condition qu'un concept soit mis en place et qu'un calcul conforme à la norme SIA 380/4, répondant aux exigences minergiques, soit présenté. Le but étant, à travers l'attrait de la subvention, le travail d'information et d'explication, de sensibiliser les propriétaires et les acteurs de la branche au potentiel d'efficacité de ce secteur et par conséquent, de stimuler les actions. Grâce aux mesures subventionnées, la consommation d'électricité dans les bâtiments peut être significativement réduite. Selon la mesure prise, l'économie d'énergie peut osciller entre 43 et 81%.

La mise en œuvre du programme se fait par Effienergie. Le canton est le porteur opérationnel du programme et est responsable de l'information et de la publicité du programme. Pour les propriétaires de bâtiments ainsi que pour les investisseurs, le programme apparaît comme une subvention cantonale pour le domaine de l'efficacité des bâtiments. Ce programme d'efficacité électrique complète les autres subventions cantonales dans le domaine du bâtiment.

## Brève description des programmes 2013

### Clever heizen - Wärme effizient verteilen

Requérant :	CKW-Gruppe
Ø-économies d'électricité/an :	1'290'000 kWh
Contribution :	CHF 750'000.-
Efficacité des moyens :	2.9 Ct./kWh
Personne de contact :	Christian Pohl
E-mail :	christian.pohl@ckw.ch

Les Forces motrices de Suisse centrale, Steiner Energie Malter, les centrales électriques d'Altdorf et les centrales électriques de Schwyz subventionnent, entre le 01.10.2013 et le 31.12.2015, le remplacement de 3'000 pompes de circulation chez des clients privés dans 116 communes/districts dans la zone du réseau de distribution du Groupe CKW (cantons de Lucerne, Schwyz et Uri). Ce programme est motivé par la consommation excessive des vieilles pompes de circulation surdimensionnées. Des nouvelles pompes de circulation à haute efficacité énergétique, correctement réglées et dimensionnées, ont un potentiel d'économie allant jusqu'à 90% par rapport aux anciennes pompes.

Le but du programme est d'identifier les potentiels d'économie d'électricité possibles pour les installations de chauffage et de remplacer les anciennes pompes de circulation par des modèles à haute efficacité énergétique correctement dimensionnés. Le groupe CKW veut démontrer aux propriétaires d'installations dans les maisons individuelles et les immeubles, les avantages des pompes de circulation efficaces.

Avec la subvention, la décision de remplacer les installations devrait être accélérée et les frais d'exploitation du chauffage (consommation d'électricité) seront réduits sans pour autant changer les habitudes de consommation.

Les propriétaires d'installations de chauffage de la zone de distribution du groupe CKW les feront analyser par des installateurs spécialisés locaux afin de connaître le potentiel d'économie d'électricité. Ensuite, les installateurs procéderont au remplacement des pompes à chaleur existantes par des pompes à chaleur à haute efficacité énergétique correctement dimensionnées.

Après l'enregistrement de la demande de financement et le remplacement des pompes, le propriétaire de l'installation devra envoyer la demande de financement signée au groupe CKW. Ce dernier virera le montant de la subvention au propriétaire de la nouvelle installation après une analyse des conditions d'admission.

Une estimation démontre qu'uniquement dans le canton de Lucerne, environ 45'000 pompes peuvent être changées car une grande partie des immeubles ont plus de 10 ans. En cas de réussite du programme et selon les prévisions, l'économie d'énergie annuelle se monte à 1'290'000 kWh. Le groupe CKW se charge de la direction et de la communication du programme. Les installateurs de Suisse centrale et les fabricants suisses de pompes seront également engagés dans la communication. Les coûts du programme se montent à CHF 1'000'000.-. Le montant de la subvention est de CHF 750'000.-. Le groupe CKW apporte un financement propre de CHF 250'000.- (frais de personnel et coûts externes).

## Brève description des programmes 2013

### PUMPIND

Requérant :	Energie Zukunft Schweiz
Ø-économies d'électricité/an :	1'303'953 kWh
Contribution :	CHF 580'080
Efficacité des moyens :	3.0 Ct./kWh
Personne de contact :	Marton Varga
E-mail :	m.varga@energiezukunftschweiz.ch

Durant les dernières années, la technologie des pompes a connu un bel essor en matière d'efficacité. Les pompes avec convertisseur de fréquence adaptent leur pompage en fonction du débit, alors que les plus anciennes, non-réglables, travaillent toujours à la même fréquence indépendamment des besoins.

Grâce aux convertisseurs, les nouvelles pompes peuvent atteindre un potentiel d'économie d'énergie de 75% par rapport aux anciens modèles. Tout comme dans les maisons privées, un grand nombre de pompes de circulation et d'alimentation sont en service dans les entreprises et ce, partout où de la chaleur, de l'eau ou d'autres fluides doivent pouvoir se déplacer. Le nombre de pompes varie donc fortement ainsi que leur taille.

Depuis 2013, les fabricants peuvent uniquement mettre sur le marché des pompes de circulation de classe énergétique A. Cela entraîne donc une forte réduction de la consommation. Cependant, les pompes de circulation en place ne sont que très lentement remplacées. Tout d'abord parce que les pompes existantes ont une longue durée de vie et également parce que le prix d'achat est relativement élevé dans le secteur de l'industrie, ce qui ne rend pas le remplacement de pompes économiquement intéressant. Pour la plupart des entreprises, ces nouvelles technologies de pompes ne sont pas encore connues et pour cette raison, elles ne sont pas déployées.

Le but du programme est de rendre intéressant un changement prématuré des pompes en services grâce à une subvention. Dans le cadre du programme, 400 pompes de différentes tailles doivent être remplacées. Le remplacement sera soutenu à 40% des coûts d'investissements (pompes et travaux), et peut entraîner des économies d'énergie de 1'303'953 kWh par an. Sur une durée de vie de 15 ans, 19'559'298 kWh de courant pourraient être économisés. Avec une subvention demandée de CHF 580'080.-, le coût-efficacité du programme est de 2,97 centimes par kilowattheure économisé.

Pour le remplacement de pompes dans le secteur des ménages (maisons privées), une campagne d'information d'EnergieSuisse et de Suissetec est déjà en cours, il existe également déjà 2 programmes régionaux de ProKilowatt. Dans le secteur de l'industrie, il n'existait cependant encore pas d'instrument permettant de subventionner le remplacement des pompes de circulation en service.

## Brève description des programmes 2013

### OptiPoolPump

Requérant :	Planair SA
Ø-économies d'électricité/an :	1'789'980 kWh
Contribution :	CHF 535'500.-
Efficacité des moyens :	3.0 Ct./kWh
Personne de contact :	Nicolas Fauchier-Magnan
E-mail :	nicolas.fauchier-magnan@planair.ch

Les piscines publiques ou collectives utilisent des pompes de circulation de puissance importante (5 à 20 kW, typiquement) pour assurer le renouvellement et la filtration de l'eau de la piscine. Ces pompes sont dimensionnées pour maintenir la propreté de l'eau pendant l'utilisation de la piscine et fonctionnent généralement en continu. Cependant, en dehors des heures d'utilisation de la piscine, les besoins de filtration sont fortement réduits ; la dernière version de la norme SIA 385/9 recommande ainsi de mettre en place un mode de fonctionnement économique en dehors des heures d'ouverture de la piscine.

Les mesures planifiées par ce programme visent à réduire les débits de circulation de l'eau en dehors des heures d'ouverture des piscines. À cette fin, un variateur de fréquence est installé sur la pompe de circulation et un système de régulation ajuste automatiquement la vitesse de la pompe selon un horaire prédéfini, et ajustable par le personnel technique de la piscine.

Les mesures s'adressent à toutes les piscines publiques en Suisse, et aux piscines privées ou « semi-publiques » (PPE, hôtel, etc.) dont les bassins ont un volume supérieur à 250 m<sup>3</sup>. De plus une piscine est éligible pour le programme à condition que son système de pompage-filtration soit actif plus de 8 mois par an.

Le programme fournira un audit préliminaire de l'installation pour évaluer le potentiel d'économies, puis offrira une subvention liée à l'installation d'un dispositif de régulation de la vitesse de pompage, à hauteur de 40% de l'investissement. Les 60% restants seront à la charge de l'exploitant ou du propriétaire de la piscine.

## Brève description des programmes 2013

### MotorersatzHolz

Requérant :	BKW FMB Energie AG
Ø-économies d'électricité/an :	1'644'814 kWh
Contribution :	CHF 855'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Gian Schelling
E-mail :	gian.schelling@bkw-fmb.ch

Le programme de subvention s'adresse aux membres de l'Association suisse des scieries et de l'industrie du bois. Environ 400 entreprises sont membres de cette association. Parmi elles, 350 entreprises exploitent une scierie. Le programme s'adresse principalement aux entreprises du secteur de l'industrie des matériaux dérivés du bois, du papier et de scieries.

Les entreprises de l'industrie du bois font partie des activités les plus consommatrices d'électricité. La plus grosse part d'électricité est consommée par les forces mécaniques (moteurs). Divers moteurs industriels et pompes sont utilisés selon la date des installations. Le potentiel d'optimisation réside d'une part dans une utilisation efficiente des infrastructures existantes et d'autre part dans un remplacement de ces infrastructures. Avec l'aide d'une campagne d'information et d'une aide financière de ProKilowatt, les entreprises de l'industrie du bois pourront effectuer un remplacement prématuré de leurs moteurs inefficients.

D'une part le financement servira au conseil en énergie « Moteur check » et d'autre part à la mise en œuvre du concept de remplacement des moteurs. La subvention se monte à CHF 1'000 par consulting énergétique et à CHF 7'500 par moteur remplacé – 4 moteurs maximum par entreprise seront subventionnés. La durée de retour sur investissement doit être réduite de plus de 10 ans à 2 à 5 ans grâce à la subvention. En tout, le remplacement de 100 moteurs doit être subventionné par ProKilowatt.

Pour une durée de vie type (15 ans) d'un moteur, le remplacement de 100 moteurs devrait permettre d'économiser 24'672'210 kWh. Ces valeurs de référence proviennent de 3 entreprises avec 4 installations.

85 moteurs en tout étaient exploités dans ces installations, dont 33 ont été examinés en détail. Le coût-efficacité du programme est de 3.5 Ct./kWh. La portée géographique est nationale et la communication sera effectuée par les FMB. En raison du programme de subvention « easy » en cours, le programme démarrera début 2014.

## Brève description des programmes 2013

### GewerbekälteLUZ

Requérant :	Stadt Luzern
Ø-économies d'électricité/an :	821'429 kWh
Contribution :	CHF 230'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Bernhard Gut
E-mail :	bernhard.gut@stadtluzern.ch

Environ 250'000 réfrigérateurs et congélateurs prêts à brancher sont en service en Suisse et consomment environ 1 milliard de kWh d'électricité par an. Cette consommation importante peut être considérablement réduite.

L'entrave à la mise en valeur de ce gros potentiel d'énergie réside dans le fait que pour les réfrigérateurs et congélateurs industriels, il n'existe pas (encore) de données comparatives sur la consommation d'électricité. C'est-à-dire que les utilisateurs n'ont de ce fait pas la possibilité de pouvoir différencier les appareils efficaces des appareils type et ainsi d'évaluer le critère d'efficacité énergétique.

Un programme de subvention, avec une possibilité d'extension, doit donc permettre de rendre le marché plus transparent avec le but d'augmenter considérablement la part de marché des appareils énergétiquement efficaces. L'augmentation de la demande donnera aux fabricants et aux commerçants une incitation positive pour élargir l'offre de modèles efficaces.

Le programme devrait parallèlement permettre de promouvoir les agents frigorifiques naturels. Ces derniers sont déjà largement utilisés dans les congélateurs et les réfrigérateurs efficaces. Mise à part l'économie d'énergie, il est également question du climat : les agents frigorifiques naturels ont, comparés aux agents frigorifiques traditionnels, un impact moins négatif sur le réchauffement climatique.

Le programme de subvention doit commencer en septembre 2013 et devrait durer 3 ans ou jusqu'à l'épuisement des moyens de financement. Le montant des subventions accordées devrait, selon les catégories, osciller entre CHF 200.- et CHF 800.- par appareil. Cela correspond environ à 25% du prix.

Ainsi, l'utilisateur se tournera vers un modèle plus efficace avec des agents frigorifiques respectueux de l'environnement lors du remplacement ou de l'achat de son appareil. Les frais d'exploitation seront également moins élevés pour l'utilisateur. En effet, pour un appareil subventionné, il faut compter en moyenne avec 50 % d'électricité en moins. Selon la taille et la capacité de refroidissement, il faut compter, pour 8 ans de durée de vie, entre 2'000 et 21'000 kWh d'économie d'énergie par appareil, soit près de CHF 400 à CHF 4'000 francs. (Tarif d'électricité 20 cts/kWh).

Cinq villes et services industriels se sont efforcés de mettre en place un programme de subvention harmonisé dans leur région. Les mêmes critères d'admission et de subventionnement sont appliqués. D'autres régions sont également invitées à utiliser les principes élaborés dans ce programme afin de mettre en œuvre à l'avenir des programmes de subvention similaires. Le coût-efficacité du programme s'élève à 8,75 Ct./kWh dont 3.5 ct./kWh sont financés par ProKilowatt.

Le champ géographique d'action du programme est le territoire de la ville de Lucerne ainsi que le territoire d'un autre partenaire.

## Brève description des programmes 2013

### GewerbekälteEWZ

Requérant :	EWZ - Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
Ø-économies d'électricité/an :	1'428'571 kWh
Contribution :	CHF 400'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Dionys Hallenbarter
E-mail :	dionys.hallenbarter@ewz.ch

Environ 250'000 réfrigérateurs et congélateurs prêts à brancher sont en service en Suisse et consomment environ 1 milliard de kWh d'électricité par an. Cette consommation importante peut être considérablement réduite.

L'entrave à la mise en valeur de ce gros potentiel d'énergie réside dans le fait que pour les réfrigérateurs et congélateurs industriels, il n'existe pas (encore) de données comparatives sur la consommation d'électricité. C'est-à-dire que les utilisateurs n'ont de ce fait pas la possibilité de pouvoir différencier les appareils efficaces des appareils type et ainsi d'évaluer le critère d'efficacité énergétique.

Un programme de subvention, avec une possibilité d'extension, doit donc permettre de rendre le marché plus transparent avec le but d'augmenter considérablement la part de marché des appareils énergétiquement efficaces. L'augmentation de la demande donnera aux fabricants et aux commerçants une incitation positive pour élargir l'offre de modèles efficaces.

Le programme devrait parallèlement permettre de promouvoir les agents frigorifiques naturels. Ces derniers sont déjà largement utilisés dans les congélateurs et les réfrigérateurs efficaces. Mise à part l'économie d'énergie, il est également question du climat : les agents frigorifiques naturels ont, comparés aux agents frigorifiques traditionnels, un impact moins négatif sur le réchauffement climatique.

Le programme de subvention doit commencer en septembre 2013 et devrait durer 3 ans ou jusqu'à l'épuisement des moyens de financement. Le montant des subventions accordées devrait, selon les catégories, osciller entre CHF 200.- et CHF 800.- par appareil. Cela correspond environ à 25% du prix.

Ainsi, l'utilisateur se tournera vers un modèle plus efficace avec des agents frigorifiques respectueux de l'environnement lors du remplacement ou de l'achat de son appareil. Les frais d'exploitation seront également moins élevés pour l'utilisateur. En effet, pour un appareil subventionné, il faut compter en moyenne avec 50 % d'électricité en moins. Selon la taille et la capacité de refroidissement, il faut compter, pour 8 ans de durée de vie, entre 2'000 et 21'000 kWh d'économie d'énergie par appareil, soit près de CHF 400 à CHF 4'000 francs. (Tarif d'électricité 20 cts/kWh).

Cinq villes et services industriels se sont efforcés de mettre en place un programme de subvention harmonisé dans leur région. Les mêmes critères d'admission et de subventionnement sont appliqués. D'autres régions sont également invitées à utiliser les principes élaborés dans ce programme afin de mettre en œuvre à l'avenir des programmes de subvention similaires. Le coût-efficacité du programme s'élève à 8,75 Ct./kWh dont 3.5 ct./kWh sont financés par ProKilowatt.

Le champ géographique d'action du programme est la zone géographique desservie par EWZ (la ville de Zürich et une partie des cantons des Grisons.)

## Brève description des programmes 2013

### GewerbekälteEKZ

Requérant :	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich EKZ
Ø-économies d'électricité/an :	1'428'571 kWh
Contribution :	CHF 400'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Evelyn Rubli
E-mail :	evelyn.rubli@ekz.ch

Environ 250'000 réfrigérateurs et congélateurs prêts à brancher sont en service en Suisse et consomment environ 1 milliard de kWh d'électricité par an. Cette consommation importante peut être considérablement réduite.

L'entrave à la mise en valeur de ce gros potentiel d'énergie réside dans le fait que pour les réfrigérateurs et congélateurs industriels, il n'existe pas (encore) de données comparatives sur la consommation d'électricité. C'est-à-dire que les utilisateurs n'ont de ce fait pas la possibilité de pouvoir différencier les appareils efficaces des appareils type et ainsi d'évaluer le critère d'efficacité énergétique.

Un programme de subvention, avec une possibilité d'extension, doit donc permettre de rendre le marché plus transparent avec le but d'augmenter considérablement la part de marché des appareils énergétiquement efficaces. L'augmentation de la demande donnera aux fabricants et aux commerçants une incitation positive pour élargir l'offre de modèles efficaces.

Le programme devrait parallèlement permettre de promouvoir les agents frigorifiques naturels. Ces derniers sont déjà largement utilisés dans les congélateurs et les réfrigérateurs efficaces. Mise à part l'économie d'énergie, il est également question du climat : les agents frigorifiques naturels ont, comparés aux agents frigorifiques traditionnels, un impact moins négatif sur le réchauffement climatique.

Le programme de subvention doit commencer en septembre 2013 et devrait durer 3 ans ou jusqu'à l'épuisement des moyens de financement. Le montant des subventions accordées devrait, selon les catégories, osciller entre CHF 200.- et CHF 800.- par appareil. Cela correspond environ à 25% du prix.

Ainsi, l'utilisateur se tournera vers un modèle plus efficace avec des agents frigorifiques respectueux de l'environnement lors du remplacement ou de l'achat de son appareil. Les frais d'exploitation seront également moins élevés pour l'utilisateur. En effet, pour un appareil subventionné, il faut compter en moyenne avec 50 % d'électricité en moins. Selon la taille et la capacité de refroidissement, il faut compter, pour 8 ans de durée de vie, entre 2'000 et 21'000 kWh d'économie d'énergie par appareil, soit près de CHF 400 à CHF 4'000 francs. (Tarif d'électricité 20 cts/kWh).

Cinq villes et services industriels se sont efforcés de mettre en place un programme de subvention harmonisé dans leur région. Les mêmes critères d'admission et de subventionnement sont appliqués. D'autres régions sont également invitées à utiliser les principes élaborés dans ce programme afin de mettre en œuvre à l'avenir des programmes de subvention similaires. Le coût-efficacité du programme s'élève à 8,75 Ct./kWh dont 3.5 ct./kWh sont financés par ProKilowatt.

Le champ géographique d'action du programme est la zone géographique desservie par EKZ (130 communes dans le canton de Zürich).



## Brève description des programmes 2013

### GewerbekälteWIN

Requérant :	Stadt Winterthur
Ø-économies d'électricité/an :	535'714 kWh
Contribution :	CHF 150'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Anna Roschewitz
E-mail :	anna.roschewitz@win.ch

Environ 250'000 réfrigérateurs et congélateurs prêts à brancher sont en service en Suisse et consomment environ 1 milliard de kWh d'électricité par an. Cette consommation importante peut être considérablement réduite.

L'entrave à la mise en valeur de ce gros potentiel d'énergie réside dans le fait que pour les réfrigérateurs et congélateurs industriels, il n'existe pas (encore) de données comparatives sur la consommation d'électricité. C'est-à-dire que les utilisateurs n'ont de ce fait pas la possibilité de pouvoir différencier les appareils efficaces des appareils type et ainsi d'évaluer le critère d'efficacité énergétique.

Un programme de subvention, avec une possibilité d'extension, doit donc permettre de rendre le marché plus transparent avec le but d'augmenter considérablement la part de marché des appareils énergétiquement efficaces. L'augmentation de la demande donnera aux fabricants et aux commerçants une incitation positive pour élargir l'offre de modèles efficaces.

Le programme devrait parallèlement permettre de promouvoir les agents frigorifiques naturels. Ces derniers sont déjà largement utilisés dans les congélateurs et les réfrigérateurs efficaces. Mise à part l'économie d'énergie, il est également question du climat : les agents frigorifiques naturels ont, comparés aux agents frigorifiques traditionnels, un impact moins négatif sur le réchauffement climatique.

Le programme de subvention doit commencer en septembre 2013 et devrait durer 3 ans ou jusqu'à l'épuisement des moyens de financement. Le montant des subventions accordées devrait, selon les catégories, osciller entre CHF 200.- et CHF 800.- par appareil. Cela correspond environ à 25% du prix.

Ainsi, l'utilisateur se tournera vers un modèle plus efficace avec des agents frigorifiques respectueux de l'environnement lors du remplacement ou de l'achat de son appareil. Les frais d'exploitation seront également moins élevés pour l'utilisateur. En effet, pour un appareil subventionné, il faut compter en moyenne avec 50 % d'électricité en moins. Selon la taille et la capacité de refroidissement, il faut compter, pour 8 ans de durée de vie, entre 2'000 et 21'000 kWh d'économie d'énergie par appareil, soit près de CHF 400 à CHF 4'000 francs. (Tarif d'électricité 20 cts/kWh).

Cinq villes et services industriels se sont efforcés de mettre en place un programme de subvention harmonisé dans leur région. Les mêmes critères d'admission et de subventionnement sont appliqués. D'autres régions sont également invitées à utiliser les principes élaborés dans ce programme afin de mettre en œuvre à l'avenir des programmes de subvention similaires. Le coût-efficacité du programme s'élève à 8,75 Ct./kWh dont 3.5 ct./kWh sont financés par ProKilowatt.

Le champ géographique d'action du programme est le territoire de la ville de Winterthur.

## Brève description des programmes 2013

### GewerbekälteBER

Requérant :	Energiefachstelle Stadt Bern
Ø-économies d'électricité/an :	535'714 kWh
Contribution :	CHF 150'000.-
Efficacité des moyens :	3.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Markus Sommerhalder
E-mail :	markus.sommerhalder@bern.ch

Environ 250'000 réfrigérateurs et congélateurs prêts à brancher sont en service en Suisse et consomment environ 1 milliard de kWh d'électricité par an. Cette consommation importante peut être considérablement réduite.

L'entrave à la mise en valeur de ce gros potentiel d'énergie réside dans le fait que pour les réfrigérateurs et congélateurs industriels, il n'existe pas (encore) de données comparatives sur la consommation d'électricité. C'est-à-dire que les utilisateurs n'ont de ce fait pas la possibilité de pouvoir différencier les appareils efficaces des appareils type et ainsi d'évaluer le critère d'efficacité énergétique.

Un programme de subvention, avec une possibilité d'extension, doit donc permettre de rendre le marché plus transparent avec le but d'augmenter considérablement la part de marché des appareils énergétiquement efficaces. L'augmentation de la demande donnera aux fabricants et aux commerçants une incitation positive pour élargir l'offre de modèles efficaces.

Le programme devrait parallèlement permettre de promouvoir les agents frigorifiques naturels. Ces derniers sont déjà largement utilisés dans les congélateurs et les réfrigérateurs efficaces. Mise à part l'économie d'énergie, il est également question du climat : les agents frigorifiques naturels ont, comparés aux agents frigorifiques traditionnels, un impact moins négatif sur le réchauffement climatique.

Le programme de subvention doit commencer en septembre 2013 et devrait durer 3 ans ou jusqu'à l'épuisement des moyens de financement. Le montant des subventions accordées devrait, selon les catégories, osciller entre CHF 200.- et CHF 800.- par appareil. Cela correspond environ à 25% du prix.

Ainsi, l'utilisateur se tournera vers un modèle plus efficace avec des agents frigorifiques respectueux de l'environnement lors du remplacement ou de l'achat de son appareil. Les frais d'exploitation seront également moins élevés pour l'utilisateur. En effet, pour un appareil subventionné, il faut compter en moyenne avec 50 % d'électricité en moins. Selon la taille et la capacité de refroidissement, il faut compter, pour 8 ans de durée de vie, entre 2'000 et 21'000 kWh d'économie d'énergie par appareil, soit près de CHF 400 à CHF 4'000 francs. (Tarif d'électricité 20 cts/kWh).

Cinq villes et services industriels se sont efforcés de mettre en place un programme de subvention harmonisé dans leur région. Les mêmes critères d'admission et de subventionnement sont appliqués. D'autres régions sont également invitées à utiliser les principes élaborés dans ce programme afin de mettre en œuvre à l'avenir des programmes de subvention similaires. Le coût-efficacité du programme s'élève à 8,75 Ct./kWh dont 3.5 ct./kWh sont financés par ProKilowatt.

Le champ géographique d'action du programme est le territoire de la ville de Berne.

## Brève description des programmes 2013

### ILE

Requérant :	SwissElectricity SA
Ø-économies d'électricité/an :	1'200'000 kWh
Contribution :	CHF 347'520.-
Efficacité des moyens :	3.6 Ct./kWh
Personne de contact :	Yannick Corbalan
E-mail :	yannick.corbalan@swisselectricity.com

Dans un secteur concurrentiel très important, les blanchisseries attachent une importance particulière à l'amélioration constante des processus internes afin de répondre toujours mieux aux exigences de leurs clients. Dans cette recherche de l'efficacité, la gestion de la qualité et de la quantité des énergies consommées joue un rôle important, en particulier l'énergie électrique qui représente la charge la plus importante après les frais de personnel.

Ainsi, le programme ILE propose de diminuer la consommation globale d'énergie électrique en agissant principalement sur les installations dites 'périphériques' d'un groupe de blanchisseries par :

- la création d'un comité de pilotage regroupant 10 blanchisseries en exploitation. Ce regroupement va permettre de faire partager les bonnes et mauvaises expériences énergétiques, ainsi que d'instaurer une concurrence stimulante quant aux économies à atteindre ;
- la mise en place d'indicateurs de consommation spécifiques entre les différentes blanchisseries participant au programme. Ce benchmark anonyme élaboré par l'organisme porteur aura un pouvoir incitatif important envers les consommateurs les moins efficaces. Ce benchmark sera mis à jour quotidiennement ;
- l'étude individuelle des mesures applicables sur les blanchisseries. Ces mesures sont par exemple : la distribution de froid dans les bureaux, l'amélioration des installations d'éclairage, l'optimisation du réseau d'air comprimé ou encore l'optimisation des installations de ventilation ;
- la création d'un rapport explicatif sur les solutions identifiées à chaque étape pour que le client puisse, le cas échéant, reproduire une action d'optimisation en toute autonomie et ce, même après l'arrêt du programme (étude d'économie, chiffrage travaux, réalisation, résultats obtenus) ;
- une rémunération des kWh économisés permettant de réduire les coûts de mise en œuvre que chaque participant devra assumer.

Ce programme est actuellement soutenu par les sociétés Blanchisserie Centrale Sierre Sàrl, Bardusch AG, Lavotel SA, et ILS Interlinge Service SA. D'autres entreprises telles que Blanchisserie du Léman SA attendent le résultat de l'adjudication pour s'engager dans le programme.

Les économies et les mesures des performances seront assurées par l'organisme porteur, SwissElectricity.com SA, qui validera les économies selon le protocole IPMVP. Par le programme ILE, nous souhaitons économiser l'équivalent de 10% de la consommation électrique annuelle de l'ensemble des entreprises participantes, soit 1'200'000 kWh/an. Une partie des financements reçus servira au pilotage du projet et à la réalisation d'étude diagnostique (40%), et le restant sera attribué en fonction des améliorations de performance de chacun (60%).

## Brève description des programmes 2013

### I-Plus

Requérant :	Eartheffect GmbH
Ø-économies d'électricité/an :	1'080'000 kWh
Contribution :	CHF 809'600.-
Efficacité des moyens :	3.8 Ct./kWh
Personne de contact :	Martin Räber
E-mail :	raeber@eartheffect.ch

Le programme Induktion Plus (I-Plus) subventionne des investissements pour des plaques chauffantes à induction. Il entraîne et conseille des établissements de restauration pour la réalisation d'autres économies d'énergie potentielles.

Pour les hôtels et restaurants de petite et moyenne taille, les subventions sont cruciales afin de les inciter à investir dans une technologie à induction qui coûte plus cher. Par plaque de cuisson, les établissements reçoivent CHF 1'500.- en espèces ou l'équivalent de CHF 2'500.- sous forme de batterie de cuisine compatible pour l'induction. I-Plus subventionne 80 établissements en Suisse allemande et en Suisse romande et réalise des économies d'électricité totales de 21.6 GWh.

Le partenaire et le responsable du Bureau est Eartheffect GmbH, alors que EWZ est responsable du marketing, de la communication ainsi que du calcul des économies. Induktion-Plus s'aligne au programme « Watt à la Carte » qui finira lorsque I-Plus aura débuté.

## Brève description des programmes 2013

### EffiStrom Gebäude LU

Requérant :	Effienergie
Ø-économies d'électricité/an :	9'322'275 kWh
Contribution :	CHF 700'000.-
Efficacité des moyens :	3.8 Ct./kWh
Personne de contact :	Stefan Haas
E-mail :	haas@effienergie.ch

Ce concept propose un programme de subvention pour les bâtiments dans le domaine de l'électricité (Programme de subvention d'efficacité énergétique pour les bâtiments). Le porteur du programme de subvention est le canton de Lucerne. En principe, le programme vise les propriétaires d'immeubles du canton de Lucerne ayant l'intention de mettre en œuvre des mesures subventionnées. La durée du programme est au maximum de 2 ans ou jusqu'à ce que l'argent de la subvention soit épuisé.

Le canton de Lucerne ne donnera pas de contribution financière supplémentaire pour le programme. En revanche, il participera activement à toute la partie communication et information et utilisera pour ce faire ses canaux d'information et ses propres réseaux. Avec cette contribution personnelle le rapport coût efficacité est considérablement amélioré car les coûts fixes vis-à-vis de ProKilowatt sont inférieurs. En même temps, grâce à la participation du canton, le programme gagne en fiabilité et en crédibilité, ce qui augmente son impact.

La subvention concerne le remplacement d'un chauffe-eau électrique par un chauffe-eau pompe à chaleur, le remplacement d'une pompe de circulation pour le chauffage, le raccord d'eau des machines à laver et des lave-vaisselles, et le remplacement d'un éclairage existant dans des bâtiments commerciaux à condition qu'un concept soit mis en place et qu'un calcul conforme à la norme SIA 380/4, répondant aux exigences minergiques, soit présenté. Le but est, par le biais de l'attrait de la subvention et du travail d'information et d'explication, de sensibiliser les propriétaires et les acteurs de la branche du potentiel d'efficacité de ce secteur et par conséquent, de stimuler les actions. Grâce aux mesures subventionnées, la consommation d'électricité dans les bâtiments peut être considérablement réduite. Selon la mesure prise, l'économie d'énergie peut osciller entre 43 et 81%.

La mise en œuvre du programme se fait par Effienergie. Le canton est le porteur opérationnel du programme et est responsable de l'information et de la publicité du programme. Pour les propriétaires de bâtiments ainsi que pour les investisseurs, le programme apparaît comme une subvention cantonale pour le domaine de l'efficacité des bâtiments. Ce programme d'efficacité électrique complète les autres subventions cantonales dans le domaine des énergies renouvelables.

## Brève description des programmes 2013

### APA

Requérant :	SwissElectricity SA
Ø-économies d'électricité/an :	750'000 kWh
Contribution :	CHF 300'000.-
Efficacité des moyens :	4.0 Ct./kWh
Personne de contact :	Jérémie Joret
E-mail :	jeremie.joret@swisselectricity.com

Les ascenseurs sont des consommateurs d'énergie importants. Ils consomment, en fonction de leur taille et de leur utilisation, entre 5'000 et 15'000 kWh par an.

Cet objet du quotidien, s'il a en apparence peu évolué, a réalisé ces 5 dernières années des progrès importants dans le domaine énergétique :

- Amélioration de la performance des moteurs
- Entraînement direct
- Câble de traction remplacé par des courroies
- Lampes remplacées par des LED
- Gestion des ordres plus intelligente
- Résistance de freinage remplacée par un variateur 4 quadrants.

Au final, d'après des mesures réalisées sur des cas concrets, la restauration complète d'un ascenseur peut permettre de réaliser des économies de l'ordre de 40 à 50% sur la facture électrique, voire même une récupération d'énergie de 65%. Sur des appareils prévus pour durer plus de 30 ans, les coûts énergétiques sont plus importants que l'investissement primaire. Chaque année, environ 400 ascenseurs sont remplacés en Suisse romande, et seulement un quart sont pourvus de modules de récupération d'énergie. Ces modules permettent une économie moyenne de 1'250 kWh par an.

Ce programme a pour but de promouvoir ces appareils et de les installer sur 200 ascenseurs par an. Cela aurait pour conséquence une économie de 7.5 GWh sur 10 ans. Avec une subvention de 300'000 CHF, dont seulement 30'000 CHF pour la coordination et la promotion, ce programme aura une efficacité de 4.0 cts par kWh économisé. La subvention serait ensuite répartie pour les 600 clients (prévus sur les trois années du programme) avec un rabais de 450 CHF en cas d'installation du module de récupération d'énergie (soit environ 12.5% du prix initial). Ce programme est ouvert à tous les fabricants d'ascenseurs, mais ces derniers devront prouver au moins 25% d'économie d'énergie par des mesures, validées par IPMVP. Sur des remplacements d'ascenseurs de plus de 25 ans, seules les économies liées au récupérateur d'énergie seront prises en compte.

## Brève description des programmes 2013

### Tygr-ench

Requérant :	Groupe E
Ø-économies d'électricité/an :	1'467'000 kWh
Contribution :	CHF 1'000'000.-
Efficacité des moyens :	4.5 Ct./kWh
Personne de contact :	Florian Buchter
E-mail :	florian.buchter@groupe-e.ch

Tygr-ench est un concept basé sur un système d'enchères incitatif et progressif, pour inciter, faciliter, déclencher et contrôler la mise en œuvre des actions d'efficacité énergétique dans les entreprises. Il prévoit également la fourniture d'assistance pour la consolidation /réalisation d'audits énergétiques, et de l'aide pour l'élaboration d'un plan de mesure et de vérification. Son objectif est d'améliorer l'efficacité moyenne de la subvention ProKilowatt, en terme de francs par kWh économisés sur un panel d'entreprises clientes d'un distributeur d'électricité, le Groupe E, ou membres d'un groupement d'entreprises de SwissElectricity, partenaire du programme. Le but est d'économiser au minimum 1.5 GWh/an, avec un coût-efficacité au maximum de à 4.5 ct/kWh pour ProKilowatt.

## Brève description des programmes 2013

### Ass. EP

Requérant :	SEIC Servie Electrique Intercommunal S.A
Ø-économies d'électricité/an :	360'150 kWh
Contribution :	CHF 340'800.-
Efficacité des moyens :	4.8 Ct./kWh
Personne de contact :	Frédéric Boisset
E-mail :	frederic.boisset@seic-teledis.ch

Depuis quelques années, en tant que distributeur d'électricité, SEIC SA s'active à promouvoir les économies d'énergie auprès de nos clients. Le programme ProKilowatt proposé est destiné à nos communes partenaires et axé sur l'assainissement de l'éclairage public. Le but est d'encourager les communes à investir dans de nouveaux équipements afin de bénéficier d'importantes économies d'énergie pour les 10 à 25 prochaines années.

Le programme prévoit les actions suivantes :

- Un audit de l'éclairage public dans chaque commune
- Le remplacement des lampes à vapeur de mercure par des luminaires LED
- La réduction des luminaires au sodium et aux iodures métalliques par l'installation d'un variateur de puissance centralisé dans la centrale d'approvisionnement électrique.

Notre objectif est de remplacer 2'200 luminaires en 3 ans, soit 44% du parc actuel. Le coût global du programme s'élève à CHF 1'704'000.-, pour une économie d'énergie de 7'098'630 kWh sur 25 ans. Le financement est de 20%, soit CHF 340'800.-, la différence est couverte par les contributions relevant des appels d'offre publics.



## Brève description des programmes 2013

### WRGM ACT

Requérant :	AgroCleanTech
Ø-économies d'électricité/an :	1'329'000 kWh
Contribution :	CHF 988'275.-
Efficacité des moyens :	5.0 Ct./kWh
Personne de contact :	Alfons Schmid
E-mail :	a.schmid@energieagentur-sg.ch

Pour les exploitations agricoles, l'efficacité énergétique jouait jusqu'à présent un rôle secondaire, bien qu'en moyenne, une ferme suisse consomme près de 14'000kWh par an. La production d'eau chaude ainsi que le refroidissement du lait constituent la majeure partie de la consommation électrique des laiteries. Le programme a pour objectif d'optimiser l'efficacité énergétique de ces fermes grâce à des mesures efficaces. Ainsi, la chaleur récupérée lors du refroidissement du lait va servir au réchauffement de l'eau sanitaire.

Jusqu'à présent, les fermes suisses n'installent que très peu de systèmes de récupération de chaleur. Plusieurs raisons sont en cause, notamment le fait que le système n'est pas encore assez connu, l'offre des fabricants trop faible ou encore le manque d'incitation pour l'économie d'énergie.

AgroCleanTech (l'agence de l'agriculture suisse pour l'énergie et le climat) a développé ce programme avec ses partenaires; l'Agence de l'énergie de Saint-Gall, les Associations de fermiers d'Aarau, Fribourg et de Saint-Gall et les services de conseils agricoles des cantons respectifs. Le but est de sensibiliser les agriculteurs à l'efficacité énergétique. À terme, le programme rendra le procédé de récupération de la chaleur provenant du refroidissement du lait plus connu afin d'inciter le marché à développer de plus en plus de systèmes toujours plus efficaces et à élargir l'offre de produits.

Le programme a une durée de 3 ans et couvrira les cantons d'Argovie, de Fribourg et de Saint-Gall. Une extension sur d'autres cantons est prévue. Dans le cadre de ce programme, un kilowattheure coûte tout juste 5 centimes en subvention. En tout, 1.3 million de francs suisses doivent être investis pour un total d'environ 20 GWh d'économie. Les fermiers pourront ainsi bénéficier d'une subvention de CHF 1'400.- s'ils décident de changer leur installation.